

## **894<sup>e</sup> SÉANCE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 10 décembre 2019 à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Madame la conseillère et  
messieurs les conseillers

Réal Dubé  
Éric Pinard  
Michel Patry  
Louis Gagnon  
Sonia Leblanc  
Pierluc Brousseau

Sous la présidence de  
monsieur le maire

René Dubé

Est également présent à cette séance monsieur Pierre Deslauriers, directeur général/trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

### **2019-12-10-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé tout en retenant le privilège de garder le « divers » ouvert.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

### **2019-12-10-02 PROCÈS-VERBAL DE LA 893<sup>E</sup> SÉANCE ADOPTION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- QUE le procès-verbal de la 893<sup>e</sup> séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-03**  
**COMPTES PAYÉS ET À PAYER**  
**ADOPTION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- QUE les comptes payés et prélèvements en novembre 2019, qui s'élèvent à 173 188,18 \$, soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 30 novembre 2019, qui s'élèvent à 271 413,27 \$, soient adoptés;
- ET QUE les salaires, avantages et charges sociales payés aux employés municipaux, pour le mois de novembre 2019, qui s'élèvent à 156 719,74 \$, soient adoptés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-04**  
**RÈGLEMENT DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020 – AVIS DE MOTION**

---

Un avis de motion est donné par le conseiller Réal Dubé à l'effet qu'il sera déposé, lors d'une séance extraordinaire le 16 décembre 2019, un règlement pour l'adoption des taux de taxes pour l'année 2020 et qui comprendra la taxe foncière générale à divers taux, le tarif de compensation pour les services municipaux tels que les services d'aqueduc, d'égouts, de collecte, traitement et disposition des boues de fosses septiques, d'enlèvement, transport et disposition des déchets, de collecte des matières recyclables, de location de terrains ainsi que des modalités de paiement et des taux d'intérêt et de pénalité sur les arrérages de taxes, de compensations municipales ou de tout compte divers.

**2019-12-10-05**  
**PROJET DE RÈGLEMENT DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020 – DÉPÔT**

---

Conformément à la loi, monsieur le maire dépose le projet de règlement déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2020.

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du directeur général et greffier, monsieur Pierre Deslauriers.

**2019-12-10-06**

**PORTEFEUILLE DES ASSURANCES DE DOMMAGES POUR L'ANNÉE 2020 – RENOUELEMENT DE CONTRAT – AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le coût du renouvellement proposé pour 2020, soumis par la firme BFL Canada risques et assurances inc., représente une hausse globale de l'ordre de 22,5 % sur l'ensemble des protections de la Ville, laquelle hausse provient principalement d'une hausse du marché compte tenu des diverses catastrophes climatiques qui ont limité la capacité des assureurs;

ATTENDU QUE dans ce contexte, il est de l'intérêt de la Ville d'accepter la proposition de BFL Canada risques et assurances inc., tel que recommandé par la firme Consulrisk inc.;

ATTENDU QUE dans ce contexte, la Ville de Matagami peut accorder ledit contrat de gré à gré en vertu de son Règlement sur la gestion contractuelle.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'ATTRIBUER le portefeuille des assurances de dommages de la Ville de Matagami pour l'année 2020 à la firme BFL Canada risques et assurances inc. pour un total de 73 328 \$, plus taxes, tel que recommandé par la firme Consulrisk inc. dans son rapport d'analyse présenté par madame Lidia Andreani, le 19 novembre 2019.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-07**

**PARTENAIRES À PART ÉGALE  
TRANSPORT ADAPTÉ POUR PERSONNES HANDICAPÉES, ÂGÉES ET  
À FAIBLE REVENU – CONTRIBUTION FINANCIÈRE – AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE pour l'année 2020, l'organisme à but non lucratif Partenaires à part égale, qui œuvre auprès des personnes handicapées, a déposé un projet de transport adapté pour personnes handicapées, âgées ou à faible revenu;

ATTENDU QUE Partenaires à part égale sollicite la Ville de Matagami pour une somme de 2 000 \$ sur un budget d'opération prévu de 10 000 \$ afin de mettre en place ledit projet;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami reconnaît l'importance d'offrir un tel service à la population car il permet d'améliorer la qualité de vie des personnes handicapées, âgées et à faible revenu de notre communauté.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- DE CONTRIBUER pour une somme de 2 000 \$ au service de transport adapté sur le territoire de la Ville de Matagami, lequel service sera offert par Partenaires à part égale pour l'année 2020, et ce, conditionnellement à la réalisation dudit projet;
- ET QUE la somme soit versée périodiquement sur présentation d'un rapport déposé au directeur des Services techniques.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-08**

**FONDATION EXCELLENCE DE JOUTEL, MATAGAMI ET DE RADISSON  
CONTRIBUTION FINANCIÈRE – AUTORISATION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE les objectifs de la Fondation Excellence de Joutel, Matagami et de Radisson sont de promouvoir la réussite et l'excellence chez les jeunes, ainsi que d'encourager les élèves à poursuivre des études postsecondaires;

ATTENDU QUE la faiblesse des rendements de placement ne suffit plus à couvrir les contributions annuelles;

ATTENDU QU'il y a lieu de recapitaliser la Fondation dans les meilleurs délais;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami adhère aux objectifs de la Fondation.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Éric Pinard

- DE CONTRIBUER financièrement à la Fondation Excellence de Joutel, Matagami et de Radisson pour un montant de 2 000 \$.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-09**

**PERMIS D'AFFAIRES**

**« COUTURIÈRE JENNY » – MADAME JENNY VILLENEUVE**

---

Dépôt pour information.

**2019-12-10-10**

**CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ÉVALUATION FONCIÈRE – OPTION D'ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION 2021-2022-2023 – AUTORISATION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE suite à un appel d'offres public, la Ville de Matagami a attribué en novembre 2018 le contrat de fourniture de services professionnels en évaluation foncière pour les années 2019 à 2024 à Évimbec ltée;

ATTENDU QUE dans le cadre de cet appel d'offres un service d'équilibrage a été prévu pour le rôle triennal d'évaluation des années 2024-2025-2026 alors qu'un prix optionnel a été demandé pour l'équilibrage du rôle triennal 2021-2022-2023;

ATTENDU QUE dans ce même appel d'offres, la Ville a indiqué qu'elle se réservait le droit de ne procéder qu'à une seule opération d'équilibrage au cours des six années du contrat;

ATTENDU QUE le conseil souhaite exercer cette option.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- D'EXERCER l'option visant l'équilibrage du rôle triennal d'évaluation foncière des années 2021-2022-2023, au montant de 54 850 \$, plus taxes, tel qu'indiqué à la soumission de la firme Évimbec ltée;
- ET D'INFORMER la firme Évimbec ltée que la Ville de Matagami ne procédera qu'à une seule équilibrage au cours du cycle du contrat de six ans et qu'ainsi elle ne procédera pas à l'équilibrage du rôle triennal d'évaluation foncière des années 2024-2025-2026.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-11**

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC  
PARTICIPATION AU SOMMET SUR LE TRANSPORT FERROVIAIRE  
AUTORISATION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- D'AUTORISER monsieur Daniel Cliche, directeur du développement économique, à participer au Sommet sur le transport ferroviaire qui s'est tenu le 9 décembre 2019 à Drummondville;
- ET D'EN AUTORISER les dépenses conformément aux politiques en vigueur à la Ville de Matagami.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-12**

**HYGIÈNE DU MILIEU – TRAITEMENT DES EAUX (POTABLE ET USÉES)  
NOMINATION D'UN CHEF D'ÉQUIPE**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'en vertu de la convention collective en vigueur, il est loisible pour la Ville de Matagami de nommer un chef d'équipe pour un de ses services municipaux;

ATTENDU QUE monsieur Frédéric Mazerolle, opérateur en traitement des eaux, assume très bien ses responsabilités et a une grande préoccupation quant au bon fonctionnement des opérations et une excellente vision quant au traitement de l'eau.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- DE NOMMER monsieur Frédéric Mazerolle, opérateur en traitement des eaux, au poste de chef d'équipe pour les systèmes de traitement des eaux, et ce, selon les termes énoncés par le directeur général, monsieur Pierre Deslauriers, dans sa note de service du 6 décembre 2019;
- ET QUE cette nomination soit effective le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-13**  
**SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**  
**MODALITÉS POUR CHEF D'ÉQUIPE – AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE monsieur Christian Nadeau est chef d'équipe aux travaux publics depuis le 8 août 2016 (résolution numéro 2016-06-14-09);

ATTENDU QUE depuis cette nomination, monsieur Christian Nadeau a démontré d'excellentes qualités en tant que chef d'équipe aux travaux publics.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- DE MAJORER de 25 % la prime de chef d'équipe accordée à monsieur Christian Nadeau, et ce, tel que recommandé par le directeur général, monsieur Pierre Deslauriers, dans sa note de service du 6 décembre 2019;
- ET QUE cette majoration salariale soit effective le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-14**  
**MONSIEUR MARCO BÉDARD, DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES**  
**OBTENTION DES CERTIFICATIONS EN TRAITEMENT COMPLET D'EAU**  
**DE SURFACE**  
**MOTION DE FÉLICITATIONS**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE monsieur Marco Bédard, directeur des Services techniques, a complété avec succès la formation en traitement complet d'eau de surface (profil OST), laquelle formation a été suivie par la réussite de la passation d'un examen d'Emploi-Québec.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QU'une motion de félicitations soit adressée à monsieur Marco Bédard, directeur des Services techniques, pour l'obtention de la certification en traitement complet d'eau de surface (profil OST);
- ET DE LE REMERCIER pour sa disponibilité et son dévouement consacrés pour acquérir cette qualification.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-15**  
**TOURISME BAIE-JAMES**  
**ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL EN TOURISME**  
**PROJET D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU BELL-NATURE**  
**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AUTORISATION ET SIGNATAIRE**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'aide financière de 33 816 \$ auprès de Tourisme Baie-James, dans le cadre de l'Entente de partenariat régional en tourisme pour le projet « Amélioration du Réseau Bell-Nature »;
- QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Matagami à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- ET QUE la Ville de Matagami désigne monsieur Daniel Cliche, directeur du développement économique, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-16**  
**ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES**  
**PROGRAMME DE PROJETS MOBILISATEURS**  
**PROJET D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU BELL-NATURE**  
**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AUTORISATION ET SIGNATAIRE**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.



IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Éric Pinard

- D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'aide financière de 150 000 \$ auprès de l'Administration régionale Baie-James dans le cadre du Programme de projets mobilisateurs pour le projet « Amélioration du Réseau Bell-Nature »;
- QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Matagami à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- D'AUTORISER monsieur Daniel Cliche, directeur du développement économique, à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, le formulaire de demande d'aide et toute entente à intervenir entre les deux parties;
- ET D'AUTORISER l'Administration régionale Baie-James à donner et à recevoir de l'information quant au projet « Amélioration du réseau Bell-Nature » avec les partenaires projetés ou potentiels, dans le but notamment d'analyser le dossier, de compléter de l'information ou encore de confirmer la participation financière des autres partenaires, le cas échéant.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-17**

**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES  
DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Tel qu'exigé par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, sont déposées les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants :

- Monsieur le maire René Dubé;
- Madame la conseillère Sonia Leblanc et messieurs les conseillers Réal Dubé, Éric Pinard, Michel Patry, Louis Gagnon et Pierluc Brousseau.

**2019-12-10-18**

**DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS DES ÉLUS EN  
VERTU DE LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE  
MUNICIPALE**

---

Selon la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, dépose le registre public des déclarations des membres du conseil pour l'année 2019, pour lequel aucune déclaration n'a été reçue.

**2019-12-10-19**  
**SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DATES ET HEURES POUR L'ANNÉE 2020**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE selon l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure du début de chacune d'elles.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

– QUE les séances ordinaires du conseil de la Ville de Matagami pour l'année 2020 se tiennent à 19 h 30 le deuxième mardi de chaque mois, à l'exception de celle du mois de janvier qui sera tenue le troisième mardi du mois, à savoir :

- a) le 21 janvier;
- b) le 11 février;
- c) le 10 mars;
- d) le 14 avril;
- e) le 12 mai;
- f) le 9 juin;
- g) le 14 juillet;
- h) le 11 août;
- i) le 8 septembre;
- j) le 13 octobre;
- k) le 10 novembre; et
- l) le 8 décembre.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-20**  
**NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS**  
**ANNÉE 2020**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- QUE la liste des maires suppléants pour l'année 2020, soit établie comme suit :

Janvier, février, mars  
monsieur Éric Pinard

Avril, mai, juin  
monsieur Michel Patry

Juillet, août, septembre  
monsieur Louis Gagnon

Octobre, novembre, décembre  
madame Sonia Leblanc

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2019-12-10-21

### CORRESPONDANCE

#### 1. GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

##### a) *Députée d'Abitibi – Baie-James – Nunavik – Eeyou*

- i) Lettre du 20 novembre 2019 – Remerciements

#### 2. GOUVERNEMENT PROVINCIAL

##### a) *Ministère de la Sécurité publique*

- i) Lettre du 27 novembre 2019 – Somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec

##### b) *Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants*

- i) Lettre du 12 novembre 2019 – Confirmation de l'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés

##### c) *Société de développement de la Baie-James*

- i) Lettre du 20 novembre 2019 – Appui au projet de développement d'une route d'accès aux ressources

#### 3. AUTRES

##### a) *Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James*

- i) Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes 2018-2019
- ii) Rapport annuel de gestion 2018-2019

##### b) *Gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James*

- i) Résolution n° GR2019-09-1161 – Rapports de l'an 6 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

##### c) *Maison du Bouleau Blanc*

- i) Lettre du 26 novembre 2019 – Remerciements

**2019-12-10-22**  
**SERVICES TECHNIQUES**  
**RAPPORT MENSUEL – NOVEMBRE 2019**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur des Services techniques, monsieur Marco Bédard, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-23**  
**SERVICE DES LOISIRS**  
**RAPPORT MENSUEL – NOVEMBRE 2019**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Éric Pinard

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des loisirs, monsieur Étienne Gravel, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-24**  
**SERVICE DES LOISIRS**  
**HORAIRE DES FÊTES DES DIFFÉRENTS PLATEAUX**  
**AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Michel Patry

- D'AUTORISER la fermeture du Centre de la vie active du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement;
- D'AUTORISER la fermeture de l'aréna du 24 au 26 décembre 2019 ainsi que du 31 décembre 2019 au 2 janvier 2020;

- D'AUTORISER la fermeture de la piscine du 24 au 26 décembre 2019 et du 31 décembre 2019 au 2 janvier 2020 inclusivement;
- ET QUE soit approuvé l'horaire des fêtes des différents plateaux du Service des loisirs de la Ville, soit du 20 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclusivement, tel que déposé par le directeur des loisirs, monsieur Étienne Gravel, dans sa note de service du 14 novembre 2019.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-25**  
**SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**  
**RAPPORT MENSUEL – NOVEMBRE 2019**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service de développement économique, monsieur Daniel Cliche, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-26**  
**SERVICE DES INCENDIES**  
**RAPPORT MENSUEL – NOVEMBRE 2019**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-12-10-27**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une personne est présente et une période de questions est tenue à son intention.

**2019-12-10-28**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

– DE LEVER la séance à 19 h 40.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

*René Dubé*

---

RENÉ DUBÉ  
MAIRE

*Pierre Deslauriers*

---

PIERRE DESLAURIERS  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER